

Lausanne, le 22 septembre 2023

Conférence-débat

Attractivité du bassin lémanique : dépasser les points de tension

Dans un climat d'incertitudes au niveau européen et de perspectives de croissance mouvantes, le bassin lémanique n'échappe pas aux défis de résilience économique et sociale. Depuis les accords de libre-circulation entre la Suisse et l'Union européenne, les territoires de part et d'autre de la frontière connaissent une interaction croissante. A l'heure des préoccupations en termes de pénurie de main d'œuvre, des appels à une nécessaire souveraineté et aux risques de repli sur soi, de nombreux défis se posent pour l'avenir. Pour faire le point, près de quatre-vingts acteurs politiques et économiques, français et suisses, se sont donné rendez-vous ce vendredi au Musée Olympique, à Lausanne, sous l'égide du Conseil du Léman. L'occasion de dialoguer, de dessiner des perspectives pour cette communauté de destin de près de trois millions d'habitants.

Organisée par la Commission Economie du Conseil du Léman présidée par le Conseiller d'Etat vaudois Frédéric Borloz, cette conférence-débat a permis de partager des constats sur les limites actuelles du développement du bassin lémanique. Une occasion inédite d'échanger les points de vue français et suisses sur l'équilibre complexe et les points de fragilité de ce territoire transfrontalier parmi les plus dynamiques d'Europe. Depuis l'entrée en vigueur des accords sur la libre-circulation en 2002, la main d'œuvre frontalière française a augmenté de plus de 230% dans les cantons lémaniques, induisant autant de liens que de défis de part et d'autre de la frontière.

Responsables politiques, faïtières économiques et entrepreneurs issus de l'Ain, de la Haute-Savoie, de Genève, du Valais et de Vaud ont confirmé la nécessité de dépasser les limites d'un territoire transfrontalier marqué par, d'un côté, des pôles pourvoyeurs d'activité et, de l'autre, des pôles à dominante résidentielle. Des pistes de réflexion en termes de réglementation, de formation, de recrutement ont été identifiés en tant qu'élément-clé pour assurer la pérennité des conditions-cadre de développement harmonieux de part et d'autre de la frontière.

Deux table-rondes ont permis de partager ces constats pour mieux répondre au besoin d'équilibre dans un contexte européen marqué par la pénurie de main d'œuvre. La création de nouveaux modèles d'affaires et de partenariat pourraient par exemple favoriser les chaînes de valeur du territoire. Tous ont partagé une même volonté : s'allier pour mieux préparer demain.

Une feuille de route sera établie conjointement par les autorités politiques et économiques sur la base des éléments-clés issus de ce dialogue transfrontalier. L'objectif étant de consolider l'équilibre subtil d'une collaboration qui bénéficie à chacun, à la qualité de vie et au dynamisme de toute une région.

Informations complémentaires

- **Frédéric Borloz**, Conseiller d'Etat en charge des affaires transfrontalières, Président de la Commission Economie, Tourisme et Population frontalière du Conseil du Léman, +41 21 316 30 65